

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires économiques

– Audition, conjointe avec la commission des affaires sociales, de M. Christian Vabret, président par intérim de CMA France et président de la CMA du Cantal, et de M. Gérard Bobier, membre du bureau de CMA France et président de la CRMA Centre-Val de Loire..... 2

Mercredi 17 juin 2020
Séance de 15 heures

Compte rendu n° 57

SESSION ORDINAIRE DE 2019-2020

**Co-présidence
de Mickaël Nogal,
*Vice-président, et de
Fadila Khattabi, vice-
présidente de la
commission des affaires
sociales***



La commission des affaires économiques a auditionné en visioconférence, conjointement avec la commission des affaires sociales, M. Christian Vabret, président par intérim de CMA France et président de la CMA du Cantal, et M. Gérard Bobier, membre du bureau de CMA France et président de la CRMA Centre-Val de Loire.

Ce point de l'ordre du jour ne fait pas l'objet d'un compte rendu écrit. Les débats sont accessibles sur le portail vidéo de l'Assemblée à l'adresse suivante :

<http://assnat.fr/CRpc94>.